

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2016**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DUFOUR Marie-José, DUFOUR Patricia, LAURENT Armelle, RENOTTE Bernard, MANZINALI Jean-Paul, MALARET Ronny, DEMUTH Jean-Pierre, PICCINELLI Florent, LETANG Magali

Etaient absents : Madame THETIOT Carine, Monsieur REMY Alexandre

Secrétaire de séance : Monsieur PICCINELLI Florent

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE DES EAUX POUR
L'ANNEE 2015 :**

Recettes de fonctionnement :	5 792.00
Dépenses de fonctionnement :	10 226.05
Excédent de fonctionnement :	4 434.05

Recettes d'investissement :	1 854.00
Dépenses d'investissement :	72 677.38
Excédent d'investissement :	70 823.38

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE POUR
L'ANNEE 2015 :**

Recettes de fonctionnement :	205 444.80
Dépenses de fonctionnement :	432 129.18
Excédent de fonctionnement :	226 684.38

Recettes d'investissement :	60 723.65
Dépenses d'investissement :	53 171.60
Déficit d'investissement :	7 552.05

Approbation du Compte de gestion 2015 :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion présenté par Messieurs CARDOT et RAMASSAMY, trésoriers de la commune de VILLE-AU-MONTOIS pour l'exercice 2015.

Approbation du Compte de gestion 2015 du service des eaux :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion présenté par Messieurs CARDOT et RAMASSAMY, trésoriers du service des eaux de la commune de VILLE-AU-MONTOIS pour l'exercice 2015.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU SERVICE DES EAUX :

Recettes et dépenses de fonctionnement :	10 739 €uros
Recettes et dépenses d'investissement :	76 625 €uros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE :

Recettes et dépenses de fonctionnement : 360 279 €uros

Recettes et dépenses d'investissement : 61 553 €uros

ADHESION DE FAMECK DU SIVU FOURRIERE DU JOLI BOIS :

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de FAMECK au SIVU Fourrière du JoliBois.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES –PARTICIPATION 2016 :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au fonds d'aide aux jeunes en difficulté pour l'année 2016 pour la somme de 68.50 €uros

SUBVENTION AUX ECOLES DU RPI FILLIERES/VILLE AU MONTOIS POUR UNE ANIMATION CIRQUE :

Madame le Maire donne lecture du courrier du RIP FILLIERES-VILLE AU MONTOIS qui demande une subvention pour une animation cirque qui aura lieu du mois d'avril au mois de juin, le projet pédagogique coute 3 000 euros.

Le Conseil Municipal fixe à 150 €uros la subvention au RPI FILLIERES-VILLE-AU-MONTOIS pour leur animation cirque.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{EME} CLASSE :

Le Conseil Municipal supprime le poste d'adjoint technique de 2^{eme} classe à raison de 17 h/semaine, créer un poste d'adjoint technique de 2^{eme} classe, à temps non complet et décide que ce poste sera rémunéré suivant le 5^{eme} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{eme} classe, soit l'indice brut 347 - indice majoré 325, à raison de 15 h/ semaine et que ouverture prendra effet au 1^{er} avril 2016.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016 :

Le Conseil Municipal fixe les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2016 à savoir :

- Taxe d'habitation : 13.85 %
- Taxe Foncière bâti : 5.81 %
- Taxe Foncière non bâti : 13.60 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 14.94 %